

Des député.es utiles

Compte tenu des résultats des dernières élections législatives, le groupe des député.es socialistes s'apparente plus à un commando qu'à une légion. Mais là où la masse des députés marcheurs ne parvient guère à faire entendre sa voix ou à influencer sur la politique du gouvernement, le groupe animé par Valérie Rabault sait faire preuve de vivacité et de pugnacité.



Valérie Rabault, présidente du groupe

Et surtout, lui, il rend des comptes à ses électeurs et tire un bilan de son action durant l'année dernière au palais Bourbon.

« L'année 2018 a été pour le groupe des députés socialistes et apparentés une année de transition et de poursuite de notre travail de reconstruction », explique la présidente du groupe. L'année 2018 s'est traduite, comme les six derniers mois de l'année 2017, par un nombre sans précédent de régressions imposées par la majorité présidentielle. Le dernier exemple en date étant le vote, en première lecture, de la loi dite « anti-casseurs ».

Le mouvement des « gilets jaunes » n'a été que la révélation ultime de l'absence de politique de cohésion sociale et territoriale du gouvernement et de sa majorité. Que n'ont-ils pris le temps d'écouter les mises en garde des députés socialistes qui n'ont eu de cesse de les alerter sur les conséquences dramatiques des décisions prises dans la précipitation comme la réduction du nombre de contrats aidés, la baisse de 5 euros des APL, le passage général et sans concertation de la vitesse de 90 à 80 km/h sur toutes les routes bi-directionnelles ou la suppression de la taxe d'habitation. Sans compter les multiples reculades dans le domaine de la transition écologique.

« Face à une majorité qui aimerait choisir ses opposants, les députés socialistes ont tenu bon ». Ils se sont battus, amendement après amendement, article après article et texte de loi après texte de loi, pour défendre nos valeurs. En 2018, ils ont défendu 4 463 amendements. Et, comme en 2017, ils ont présenté un projet de contre-budget argumenté et chiffré pour montrer qu'une autre politique, plus juste fiscalement, est possible.

« Au cours des douze derniers mois, le groupe des députés socialistes et apparentés est devenu le premier groupe d'opposition pour le nombre d'amendements votés par député. Les différentes initiatives que nous avons pu porter ont, pour la plupart, été réalisées en collaboration avec nos collègues sénateurs. La gauche ne vit que par ses idées : ce sont elles qui donnent de la force à nos combats », se félicite Valérie Rabault.

L'année 2019 s'est ouverte par l'examen des « niches parlementaires » du groupe. Elles furent la poursuite et le prolongement de cette dynamique enclenchée depuis bientôt deux ans. Malheureusement, on a vu comment la majorité parlementaire les a écartées ou vidées de leur sens. Mais il en faudra plus pour décourager les élu.es socialistes...



Loi de circonstance

La loi « anti-casseurs » votée en première lecture par la majorité LREM à l'Assemblée est une dangereuse loi de circonstance. L'abstention d'une cinquantaine de député.es de la majorité illustre bien le malaise qu'elle suscite.

En effet, elle donne aux préfets le droit d'empêcher des citoyens de manifester.

Il n'est jamais bon de légiférer dans l'urgence, pour répondre à une situation particulière. En effet, nous sommes, aujourd'hui, face à un phénomène bien précis : des casseurs profitent des manifestations organisées par les « gilets jaunes » pour saccager des commerces, des véhicules ou du mobilier urbain et s'en prendre aux forces de l'ordre.

Donc, pour arrêter une poignée de casseurs, le gouvernement est prêt à remettre en cause le droit de manifester ? Il est urgent qu'il se ressaisisse et qu'il se rende compte qu'il fait fausse route.

Une ambition pour le Finistère

945,97 millions d'euros. C'est le montant du budget du Département voté le 1^{er} février par les conseillers départementaux. Ces deux jours de session ont permis de présenter l'ensemble des politiques publiques qui constituent autant de solidarités humaines et territoriales.



La session du 31 janvier

« **C**e budget est la traduction concrète de nos choix d'action comme de notre manière de travailler », a résumé la présidente du Conseil départemental : **« nous agissons, nous agissons avec des partenaires, dans la concertation et dans un contexte particulier ».**

Comment définir ce contexte ? Pour Nathalie Sarrabezolles, il se caractérise par deux aspects. D'une part, une remise en cause des lois de décentralisation, en raison de la méfiance, voire de la défiance du gouvernement envers les collectivités

locales. Or, la confiance est indispensable pour que chacun joue au mieux son rôle pour garantir le meilleur service public que les citoyens attendent.

D'autre part, les collectivités locales manquent de visibilité financière et budgétaire. Depuis 2015, les dotations de l'État baissent et les intentions de l'État ne sont toujours pas claires, en particulier en ce qui concerne la fiscalité locale.

« Le Département a fait le choix de la co-construction. »

Si elle n'est pas encore au rendez-vous avec l'État, en revanche, la confiance existe dans le Finistère, entre le Conseil départemental et ses partenaires, en particulier associatifs. Car la majorité départementale a fait le choix de la co-construction de son action. Elle se traduit par l'élaboration de nombreux schémas écrits à plusieurs mains sur des sujets comme l'enfance, les personnes âgées, les personnes en situation de handicap, les enseignements artistiques ou la langue bretonne. En outre, ces schémas sont l'objet d'évaluations régulières auxquelles prennent part les partenaires, les usagers ou les élu.es.

Afin de permettre à celles et ceux qui souhaitent s'exprimer de le faire, afin

surtout que la parole citoyenne directe soit rendue possible aussi à celles et ceux qui s'expriment peu, la présidente du Conseil départemental a annoncé, lors de la session du mois de janvier, que des cahiers citoyens ainsi que des urnes « boîtes aux lettres » seront ouverts et à libre disposition dans les CDAS au mois de février.



Le pari de l'intelligence collective

C'est toujours cette idée de concertation et d'intelligence collective qui prévaudra en cette année 2019 qui sera, pour le Finistère, placée sous le signe de l'environnement.

« Cette année va nous servir tout à la fois à mieux connaître ce qui nous entoure, à prendre la mesure des enjeux, à comprendre concrètement ce qui est en train de se passer et donc à agir plus efficacement », a annoncé la vice-présidente du Conseil départemental, Armelle Huruguen.

Chef de file des solidarités territoriales



La loi NOTRe a confirmé le rôle de chef de file des solidarités territoriales du Département. Au cours de la session budgétaire, Jacques François, vice-président du Conseil départemental en charge du Pays de Cornouaille, a particulièrement insisté sur les contrats de territoire passés entre le Département et les Communautés de communes du Finistère. **« Garant d'un développement des territoires, équilibré et concerté, le Département utilise, depuis 2008, le contrat de territoire, qui constitue un outil de contractualisation avec les intercommunalités. »**

Afin de réduire les inégalités territoriales, les interventions du Département sont différenciées sur la base d'un indicateur de solidarité territorial.

En 2019, le Département va poursuivre et amplifier cette stratégie de territorialisation et de coopération avec

les intercommunalités. La cohésion sociale, le déploiement des services au public et l'ingénierie départementale constitueront le fil rouge des relations avec les EPCI sur la durée des contrats.

« En application de la stratégie européenne du Conseil départemental, votée en octobre 2018, un lien sera fait entre les contrats de territoire et les financements européens », a annoncé Jacques François.

En outre, comme l'a souligné Armelle Huruguen, le Département intervient également pour apporter des moyens humains aux communes et aux intercommunalités. Dès après la promulgation de la loi NOTRe et sans attendre un décret sur l'assistance technique qui n'est d'ailleurs toujours pas sorti, le Conseil départemental s'est organisé pour apporter et coordonner des réponses aux besoins d'ingénierie exprimés par les collectivités.

Le Département va également s'investir avec détermination pour la mise en place de politiques d'intervention différenciées.

Sans langue de bois

Christian Eckert, était à Morlaix le 4 février pour dédicacer son livre « Un ministre ne devrait pas dire ça... ». Mais après plus d'une heure de discussion, les militants sont sortis du local du PS en disant : « ... mais heureusement qu'il a osé l'écrire ».

L'ancien ministre du Budget était à Morlaix le jour où son successeur à Bercy se félicitait de la réussite du prélèvement à la source. La courtoisie aurait voulu que le gouvernement actuel ne s'en attribue pas l'entière paternité.

« Avec des centaines d'agents, nous avons tout de même travaillé pendant plus d'un an pour que cette réforme puisse s'appliquer dans de bonnes conditions », a rappelé Christian Eckert. Et l'ancien ministre s'est interrogé sur ce qui se serait passé si, par le plus grand des hasards, des bugs étaient apparus dans le nouveau mode de prélèvement de l'impôt ? On peut être quasiment sûr que les doigts se seraient pointés vers les vrais initiateurs de cette réforme.

Cette anecdote a évidemment orienté le débat sur la manière d'envisager et de présenter le bilan du dernier quinquennat qui, comme tout bilan, est contrasté. D'ailleurs, la chronique que livre Christian Eckert dans son ouvrage doit être portée au débat : au quotidien, à Bercy, il a vu comment la gauche, entre 2012 et 2017, a engagé des réformes courageuses, comme le rétablissement de l'ISF, notamment, et comment, sur certains dossiers, il a perdu des arbitrages. Parfois, avec Marylise Lebranchu sur la question de la réforme de la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement).

Or, cette réforme de justice fiscale était nécessaire pour corriger les inégalités entre les communes. Mais le premier ministre de l'époque, Manuel Valls, en a décidé autrement et a préféré céder aux « amicales pressions » de certains élus socialistes de l'époque, comme Olivier Dussopt.

Pour Jean-Luc Fichet, le bilan du quinquennat de François Hollande doit être plus défendu par les socialistes. Quelques exemples, en matière fiscale, cités par Christian Eckert suffisent pour s'en convaincre : rétablissement de l'impôt sur la fortune, création d'une tranche d'impôt à 45 %, alignement de la fiscalité du travail sur celle du capital et annulation de la hausse de la TVA programmée par Nicolas Sarkozy.

Pédagogue, (Christian Eckert est professeur de maths) l'ancien ministre du Budget a passé en revue les choix fiscaux pris depuis l'arrivée au pouvoir d'Emmanuel Macron et a démontré qu'ils participent tous à renforcer l'injustice fiscale et ne profitent qu'aux plus aisés.



Christian Eckert à la rencontre des socialistes du Pays de Morlaix

En savoir plus

La ruche, nouvelle version



Convaincus de la force et de la pertinence de la coopération numérique, le Parti Socialiste a ouvert, l'année dernière, sa plate-forme participative : <https://www.laruchesocialiste.fr>

Depuis, et forts des remarques des utilisateurs, l'ergonomie du site a évolué et une version améliorée vient d'être mise en ligne.

Le calendrier des prochains chantiers est le suivant : à partir du 8 février, la pauvreté, à partir du 15 février, la santé et les territoires et à partir du 22 février, le bien-manger.

Fête de la gauche

La seconde édition de la Fête de la gauche, qui se tiendra au mois de septembre 2019 dans le sud Finistère, se prépare dès maintenant.

Les adhérents qui souhaitent rejoindre la commission fédérale chargée de l'organiser (stands, débats, animations, restauration...) peuvent s'inscrire auprès du secrétariat de la Fédération : fede29@parti-socialiste.fr

Cahiers d'expression

Dans le cadre du Grand Débat national, le Conseil départemental du Finistère souhaite recueillir l'avis des Finistériennes et Finistériens au travers des Cahiers d'expressions. Ils seront accessibles jusqu'au 15 mars prochain, à la Maison du Département à Quimper, dans les 26 antennes des CDAS et dans les locaux du Conseil départemental à Quimper (MDPH, CAUE, AGRIAQ et Bâtiment des Directions des Solidarités).

En parallèle, le Conseil départemental organise une séance plénière

extraordinaire, le lundi 4 mars, à ce sujet, avec la réalisation d'une contribution départementale au Grand Débat.

Disparition

Nous avons appris avec tristesse la disparition de Jo Petton. Adhérent de la section du pays d'Iroise, il était un militant syndical et associatif déterminé et apprécié.

« C'est un grand personnage qui nous quitte aujourd'hui. Une belle personne », a rappelé Jacques Quillien, qui a pris la parole, au nom de ses anciens camarades de la CFDT Arsenal, pour ses obsèques. « Jo était doté de cet amour du travail bien fait qui forçait le respect de tous y compris de ses chefs. Sa conscience professionnelle, son écoute, son engagement pour l'amélioration des conditions de travail faisait de lui un délégué syndical exemplaire et respecté de tous, y compris de ses adversaires syndicaux. »

Nous adressons nos plus sincères condoléances à sa famille et ses proches.

Agenda

22 février

18h30 : Assemblée générale de la 4^e circonscription, espace des associations, Le Binigou, à Saint-Martin-des-Champs.

28 février

20h15 : Ciné-débat autour du film « Zéro Phyto 100% Bio » au cinéma Le Rohan à Landerneau

Cap Finistère Le Breton Socialiste

CPPAP 1222 P 11428
N° 1258 - Vendredi 15 février 2019
www.ps29.bzh - cap-finistere@wanadoo.fr
26 B, rue Aristide-Briand - 29000 QUIMPER
Tél. 02 98 53 20 22

Directeur de la publication : Kévin FAURE

Rédacteur en chef : Jean-Yves CABON
Tél. 02 98 43 44 39
13, rue de Portzmoguer - 29200 BREST

Impression : Presses Associatives du Finistère
Tél. 02 98 43 11 44

S'abonner

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

Abonnement papier

Abonnement numérique

..... @

Adhérents : 25 euros (papier) ;
20 euros (numérique)
Non adhérents : 50 euros (papier) ;
35 euros (numérique)

Chèque à l'ordre de :
ADFFFP



Quels sont les remèdes à la fracture territoriale ?

La mobilisation des « gilets jaunes » a mis en lumière un des symptômes du « mal français » : l'écart des niveaux de vie entre Paris et sa province. Que ce soit en matière de mobilité, d'accès aux services publics et aux soins ou d'aménagement du territoire, la dénonciation de cette fracture territoriale s'ajoute aux revendications d'ordre économique et fiscal.

La Bretagne n'est pas en reste. Pire : du fait de sa géographie péninsulaire et de la particularité de son maillage territorial autour des villes moyennes, notre région connaît un risque d'isolement malgré un dynamisme économique réel. Risque d'autant plus fort que cette fracture à l'échelle nationale se double d'une faille grandissante au niveau local entre la métropole rennaise et la pointe bretonne et entre les métropoles, les villes moyennes et les zones rurales.

Si la trop grande centralisation de notre appareil administratif autour d'un État puissant n'en est pas l'unique responsable, il n'empêche qu'elle explique une grande part de ce malaise. Entre méconnaissance des spécificités locales et difficulté d'écoute des aspirations des citoyens au plus près de leur quotidien, l'État français décide beaucoup mais adapte peu. D'où la crise actuelle qui, en plus d'être économique et sociale, est surtout celle d'une démocratie qui se veut représentative mais qui est accusée de ne servir de relais qu'entre les « élites ».

En Bretagne, ce diagnostic a déjà été fait. Que ce soit par le Comité d'Études et de Liaison des Intérêts Bretons (CELIB), lorsque notre région se remettait difficilement des affres de la guerre. Que ce soit par les agriculteurs léonards, lorsque le trop grand enclavement de la pointe bretonne rendait difficile la survie de notre économie. Que ce soit enfin par nos écrivains et artistes, appelant la jeunesse bretonne à ne pas désertier une terre alors pauvre en emplois.

Face à ces difficultés, des solutions existent et des propositions ont été avancées. Il n'en reste pas moins que près de quarante ans après les premières lois de décentralisation, celles-ci n'ont pas permis de réduire cette fracture territoriale. Décidées par l'État, elles ne semblent pas avoir pris la mesure de la demande d'une plus grande autonomie de nos territoires, leurs acteurs étant pourtant les mieux à même de saisir les préoccupations quotidiennes des citoyens.

C'est à partir de ce constat et de ces limites que des élus et militants bretons ont entamé un travail prospectif sur ce que doit être une Bretagne dynamique, d'un point de vue économique, mais aussi et surtout politique.

Autrement dit tournée vers la cohésion sociale et capable de devenir force de propositions pour un État qui se doit d'entamer sa réforme.

C'est dans cette ligne que la Fédération du Finistère du Parti Socialiste vous invite à participer à un débat qui aura lieu le **samedi 2 mars à 10h00** à la *Maison pour tous* de Pont-l'Abbé et lors duquel interviendront :

- Jean-Jacques Urvoas, défenseur de la création d'une Assemblée de Bretagne et des façons d'y parvenir dans un ouvrage publié en 2014 ;

- Jean-Michel Le Boulanger, rédacteur d'un rapport publié en juin 2018 sur le droit à la différenciation territoriale dans lequel des propositions sont faites pour que la Bretagne se saisisse résolument de cette nouvelle étape de décentralisation ;

- Arnaud Platel, secrétaire fédéral au BREIS et au projet et co-rédacteur d'une note du Think tank *L'Hétairie*, sur le droit à la différenciation territoriale.

Ce débat a vocation à initier un travail de réflexion sur ce que l'expérience bretonne, en matière de décentralisation, peut apporter à la réforme étatique. Il sera le point de départ d'une série de conférences sur d'autres thèmes intéressants la Bretagne et tous les acteurs concernés par son devenir. L'objectif final étant de réfléchir au renouveau de l'« esprit du CELIB », qui n'efface pas les étiquettes politiques mais qui peut faire s'entendre, autour de valeurs communes, l'ensemble des forces vives souhaitant défendre les intérêts de la Bretagne.

